

VéloBus

Un support pour
vos déplacements

Disponible du 1^{er} mai
au 31 octobre



 **Pensez vert!**
Version PDF au
rtcquebec.ca

RTC
RÉSEAU DE TRANSPORT DE LA CAPITALE

Des solutions qui nous transportent

VéloBus

Le service de support à vélos du RTC vous offre le duo idéal!

Combinez vélo et autobus pour faciliter vos déplacements.

Du 1^{er} mai au 31 octobre, le service VéloBus est offert sur les autobus articulés et est disponible à tous les arrêts **Métrobus 800 et 801**.

Vous devez savoir

- Seuls les vélos à deux roues non motorisés sont acceptés.
- Limite de deux vélos par autobus.
- Premier arrivé, premier servi.
- Service gratuit, payez seulement votre déplacement en autobus.
- **Vous êtes responsable** d'installer et d'enlever votre vélo rapidement à partir de l'avant de l'autobus ou du côté trottoir.
- Par mesure de sécurité, le personnel chauffeur n'est pas autorisé à quitter son siège pour vous aider.



Installez votre vélo en 3 étapes faciles

Avant l'arrivée de l'autobus, enlevez tous les accessoires de votre vélo (banc de bébé, sacoche, etc.) et indiquez au chauffeur que vous désirez utiliser le support à vélos.

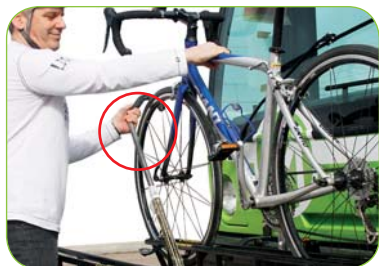
- 1- Si le support est fermé, tenez votre vélo d'une main et, de l'autre, tirez la poignée vers le haut pour dégager le verrou. Abaissez ensuite le support.



- 2- Soulevez votre vélo et placez les roues dans l'espace prévu à cette fin. Le premier vélo devrait occuper l'espace le plus près de l'autobus.



- 3- Ramenez le bras d'appui sur votre pneu aussi haut que vous le pouvez, mais sans qu'il touche au cadre ou au garde-boue.



Si une personne veut retirer son vélo du support, vous devez attendre avant d'installer le vôtre.

Retirez votre vélo

- 1- Avant d'arriver à votre arrêt, indiquez au chauffeur que vous désirez descendre votre vélo et sortez par la porte avant.
- 2- Ramenez le bras d'appui à sa position horizontale.
- 3- Descendez votre vélo du support.
- 4- S'il est vide, repliez-le jusqu'à ce qu'il soit verrouillé.
- 5- Éloignez-vous de l'autobus et faites signe au chauffeur que la voie est libre.

Le RTC n'est pas responsable des vols ou bris de vélos survenant lors de l'utilisation de ce service.

**Vous avez oublié votre vélo?
Téléphonez aux objets trouvés au
418 627-2351 poste1.**

Le personnel du RTC peut refuser l'accès aux cyclistes en présence de conditions non sécuritaires.

VéloBus, un autre moyen pour vous déplacer de manière :

- **efficace;**
- **économique;**
- **écologique!**

Renseignements :
 rtcquebec.ca/velobus
 418 627-2511